

AUTOMNE-HIVER 2022/2023

BULLETIN MUNICIPAL PEYRINS



PORTE DE LA DRÔME DES COLLINES

www.peyrins.fr



Infos

Pratiques

SANTÉ

- **Médecins** : 04 75 02 88 99 : Drs ALOY, FAURE et LORMANT
- **Pharmacie** : Josselin BOULLY 04 75 02 50 65
- **Vétérinaire** : Bruno FRANÇOIS les Babos 04 75 05 97 74
- **Soins infirmiers** : Mmes FIORI et BORDY 04 75 02 36 36
- **Ostéopathe D.O.** : Camille ROMAIN - 06 77 84 35 68
- **Cabinet paramédical** : Agnès GOGNIAT - naturopathe - 06 86 98 28 28
Sonia BARRUYER - infirmière - 06 83 53 29 64
Augustine BERTRAND - hypnotérapeute - 06 79 60 09 84
Valérie BROSSET - orthophoniste - 04 75 71 61 33
Laurie LIM - orthophoniste - 04 75 71 61 33
- **Sage-femme** : Angélique RIFFARD - 06 62 94 19 51
- **Orthophoniste** Laurence BERLIOZ - 06 89 20 00 06 (+ voir cabinet médical)

SOCIAL

- **ADMR** : 04 75 02 31 75
lundi jeudi 8h30-12h, 13h30-17h
mardi 13h30-17h
mercredi 8h30-12h - vendredi 13h30-17h
- **Assistances sociales** : Centre médico-social, 2 imp. des jardins 26260 ST Donat 04 75 45 10 20
- **Crèche halte-garderie intercommunale** : rue des écoles 04 75 05 11 19

BIBLIOTHÈQUE « a livres ouverts »

Lundi, vendredi 15h30-18h ·
Mercredi 9h-12 h /14h-16h
Place du Champ de Mars

BÂTIMENTS

- **Salle polyvalente** : 04 75 02 91 64
- **Maison Vallier** : 04 75 05 96 34
- **Stade de foot** : 04 75 05 23 06
- **Ecole élémentaire** : 04 75 05 03 54
- **Ecole maternelle** : 04 75 05 96 33

NUMÉROS D'URGENCES

- **Gendarmerie** : 17 ou 04 75 45 11 13
- **Policier Municipal** : 06 87 10 28 08
- **Pompiers** : 18 ou 04 75 02 25 67
- **Samu** : 15
- **Numéro d'urgence** : 112
- **Urgence sourds et mal entendant** : 114
- **Commissariat** : 04 75 70 22 22
- **Urgences Médicales** : 04 75 05 75 06
- **Violences Femmes Info** : 3919
- **Hôpital** : 04 75 05 75 05

RELAIS POSTAL

Bar-tabac "Le Chalet" - Grande Rue
Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi : 6h30-19h
Mercredi : 6h30-13h - Samedi : 7h30-13h
Dimanche : 7h30-13h

MARCHÉ

Mercredi de 7h à 13h
Place du Champ de Mars (devant la Mairie)

TRANSPORTS / DEPLACEMENTS

Services déplacements transports mobilité
Drôme : 08 10 26 26 07

DÉCHETTERIES

- **Mours** : ZA rue du Vercors : 04 75 72 99 28
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi :
8h45-12h/14h-17h30
fermée le mardi
- **Romans** : ZI, Av. de la déportation :
04 75 05 93 74
Du lundi au samedi 8h45-12h et 14h/17h

INFORMATIONS RESEAU

- **ENEDIS** : 09 72 67 50 71
- **SIEH** (Syndicat des eaux de l'Herbasse)
04 75 02 72 32 - Astreinte 06 72 91 58 86

Edito

Le mot du MAire



Eglise Saint Ange

Les artisans sont choisis, nous attendons l'aval du service des monuments de France

Nouveaux projets participatifs et de nouvelles idées ont été proposés.

Des jeunes de la commune s'investissent dans des projets pour la commune en rejoignant l'Assemblée des jeunes citoyens et dans l'intergénérationnel avec le CCAS et le centre de loisirs...

La vie communale n'est pas un long fleuve tranquille et atone, certaines décisions entraînent des remous, posent des interrogations...

Application de l'Article 40 du code de procédure pénale

Aux termes de cet article, «Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs ».

Cet article du code nous engage, élus et fonctionnaires, à porter à la connaissance du procureur de la République les différents délits constatés sur la commune. Chaque peyrinois, chaque peyrinoise doit, pour respecter l'équité entre toutes et tous, respecter les lois et règlements.

Le domaine de la construction génère beaucoup de conflits qu'il s'agisse de bâtir en zones interdites -zones inondables ou du non-respect des règles d'urbanisme. Sur les douze dossiers en cours, trois sont déjà passés devant le procureur de la République.

Toutes les règles d'urbanisme sont fixées par le PLU (Plan Local d'Urbanisme). Avant tout projet ayez le réflexe de le consulter sur le site de la mairie (www.peyrins.fr)

ou de vous informer auprès des services de l'urbanisme de la mairie. Sachez qu'une irrégularité sera très fortement pénalisante lors de la vente d'un bien immobilier.

Des projets se poursuivent, aboutissent, démarrent :

Municipalisation du service de la Bibliothèque

La reprise de l'activité bibliothèque en régie municipale nous permet d'intégrer ce service de lecture publique. Il va pouvoir être élargi pour être au plus près des habitants en accord avec notre déontologie. Je tiens à remercier tous les bénévoles de l'association « à livres ouverts » qui ont oeuvré depuis sa création et pour leurs années d'engagement.

Certain.es d'entre vous sont touché.es par ces nouvelles orientations, mais parfois les habitudes doivent être bousculées pour contribuer au bien public.

Maison communale Anne Sylvestre

La commission de sécurité autorise l'ouverture de la Maison communale Anne Sylvestre après de multiples péripéties. Nous allons équiper les espaces pour accueillir l'école de musique municipale, le Centre de Loisirs (ALSH) et les assistantes maternelles inscrites auprès du RPE (Relais Petite Enfance).

La sérénité pour les relations entre les peyrinoises et les peyrinois est mon objectif, nos actions doivent contribuer à les améliorer.

Philippe Barneron

Sommaire

Le mot du Maire.....	p 3	Patrimoine.....	p 14 à 15
Focus Les jeunes à Peyrins	p 4 à 5	Info diverses	p 16
Biodiversité	p 6 à 7	Expression libre	p 17
Participation citoyenne	p 8 à 9	Repas des aînés	p 18
Vie Associative.....	p 10 à 12	Agenda.....	p 19
Insolite à Peyrins	p 13	Bibliothèque	p 20

Responsable de la publication : Philippe BARNERON

Rédaction : Groupe de travail Bulletin

Photos : Jean Michel Bouchon, Françoise Duver, Cécile Grillot, Frédérique Mondon, Florent Tarravello

Conception/Impression : Activ'Graphic, Romans sur Isère

FOCUS

les jeunes a peyrins



Le choix de la municipalité, pour faire participer les jeunes à la vie communale a été de créer une **Assemblée des jeunes citoyens**. Les jeunes s'inscrivent individuellement, ils participent à des groupes, selon leurs centres d'intérêt.

CITOYENS

15 jeunes peyrinois.es, entre 8 et 12 ans, ont rejoint cette assemblée. La 1ère rencontre s'est déroulée le 10 septembre, avec une visite ludique du village sous forme de chasse au trésor. Ils se sont réunis 5 fois depuis cette date pour avancer sur les projets à mettre en place et ils ne sont pas restés inactifs !

- ▶ Participation à l'après-midi jeux, en lien avec la semaine bleue, Quel joli rendez-vous intergénérationnel ludique !
- ▶ Vente solidaire de décorations de Noël réalisées par les enfants, et de petits objets offerts par l'association « APAHIP ». L'argent récolté permettra, grâce au partenariat avec l'association « Plaire » de Génissieux, de participer au soutien des réfugiés et, également, de faire un don au téléthon.

D'autres projets sont envisagés. Ils se dérouleront tout au long de 2023. Nous réservons les surprises !

C'est un départ très encourageant. L'assemblée n'est pas fermée, si vos enfants souhaitent rejoindre cette assemblée et/ou participer à des actions, inscrivez-les auprès de la mairie ou sur le site.

JOUEURS

Les projets :

- Partageons des mots :

- ▶ La 1^{ère} rencontre a eu lieu le **mercredi 24 Septembre**,

Une douzaine d'enfants et 6 personnes âgées se sont retrouvés. Une journée basée sur des jeux de présentation, brise-glace et échanges. Ensuite, ils ont pu jouer et s'amuser autour de la ludothèque.

- ▶ 2^{ème} rencontre intergénérationnelle : nous allons essayer de mettre en place une activité manuelle et une activité plus « turbulente » pour que tout le monde s'y retrouve.

Des après-midi appréciées de tous et toutes, les mots qui ont été utilisés pour la caractériser : «inoubliables», «création de nouveau grand parents»

Ces rencontres se dérouleront une fois par mois.

- Animations du soir :

- ▶ Les lundis une initiation rugby est proposée,
- ▶ Les mardis des activités manuelles,
- ▶ Les jeudis des quizz géants (pour l'élémentaire)
- ▶ Coté maternelle une fois par mois, un périscolaire extraordinaire est organisé (le premier en date le vendredi 30 septembre autour du maquillage).

- Animations des mercredis :

- ▶ Une fois par mois un mercredi à thème est proposé : le premier le mercredi 12 Octobre, les rois et reines de Peyrins.



A l'école maternelle

ECOLIERS

Une nouvelle directrice à la maternelle depuis la rentrée : Emmanuelle BOUZA. Cette année les classes sont constituées de 2 classes de petits/moyens ; 1 classe de moyens/grands ; 1 classe de grands.

Projets

- Chaque classe recevra, pour 3 séances chacune, la potière Marie Pierre Bouvardel. Elle adaptera les activités selon les sections. Les plus grands réaliseront 3 objets autour du poivrier
- Participation au dispositif national artistique : Ecole du cinéma
- Ecole de la forêt, bois des collines de Crépol
 - 2 fois pour les petits / moyens
 - 3 fois pour les moyens / grands

Toute l'école participera :

- Aux contes de la Mère Poule
- Au spectacle de danse du théâtre de la Courte échelle, à Romans
- A la visite du Centre Kapla, à Lyon sur une journée

A l'école élémentaire

Projets des classes

CP	Visite musicale et contée de la ville de Lyon
CE1-CE2 et CE2	Salon du livre de Châtillon Saint Jean / travail avec plusieurs auteurs
CE1-CE2	Jardin de la Sône, bateau à roue, grotte de Thaïs / Saint Jean en Royans
CM1	Une semaine d'école buissonnière. Une visite dans la région, chaque jour (dont Vulcania)
CE1	Une semaine de découverte de la montagne / Luz la Croix Haute
CM2	Une semaine à Londres
CM1-CM2	La Drôme à vélo (DDV)
Fin des classes	Le 8 juillet

Animations prévues

La chorale présentera 2 spectacles, en décembre 2022 et en juin 2023.

Fêtes des 100 jours Ce jour-là, toutes les activités seront en rapport avec le chiffre 100

Soirée anglaise en mai } Organisées avant et au retour du voyage à Londres
Journée anglaise en juin }



Rencontre avec Paul Spielman

Le 22 septembre, la classe de CM2, dûment préparée, recevait Paul Spielman et Marianne Ferrero pour une rencontre exceptionnelle, chargée en émotion. Il était accompagné de ses enfants et d'une traductrice.

Paul et sa soeur Hélène, âgés respectivement de 9 et 12 ans, ont été accueillis par Germaine Chesneau, au château de Sallmard, il y a 80 ans. Il revient pour la première fois en France, accueilli par Andrée et Marianne, les filles de Mme Chesneau.

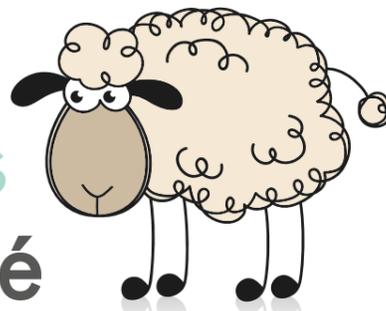
La rencontre avec les enfants, a permis à l'ancien enfant de retracer son parcours de Anvers jusqu'en Israël. Deux moments marquants dans cette fuite : la séparation d'avec les parents, à Vénissieux et le séjour au Château de Peyrins. Il décrit cette période comme un moment fantastique. Malgré les restrictions, ils jouaient et, sans en être conscients, les adultes qui s'occupaient d'eux, leur apprenaient à se débrouiller seuls, à se cacher. A travers les questions des enfants, tout un pan de l'histoire de cette période s'est concrétisé. Toute l'assemblée a ressenti une grande émotion devant cet homme de 88 ans, qui n'a rien oublié.

Il a rendu un vibrant hommage à Germaine Chesneau et à tous les gens qui les ont aidés, sa soeur et lui. Et puis, 3 enfants se sont levés pour réciter «Nuit et brouillard», texte de Jean Ferrat.....



En 2023 l'école élémentaire fête ses 20 ans
Tous les élèves qui se sont succédés au cours de ces 20 ans seront invités à la fin de l'année pour cet événement.

Cultivons les paysages & La Biodiversité



Engagée dans une démarche durable et participative, la commune de Peyrins met en oeuvre des actions concrètes pour répondre aux enjeux environnementaux actuels, avec la mobilisation de citoyens impliqués.



L'éco-pâturage apparaît dès lors comme une solution privilégiée pour l'entretien des espaces verts. Elle offre une possibilité pour réintégrer le vivant dans notre quotidien et s'avère être un excellent moyen de sensibiliser les habitants à l'environnement.

Cette pratique ancestrale est actuellement remise sur le devant de la scène, discutée au sein de Valence Romans Agglo dans le cadre du développement durable, elle présente de nombreux atouts, notamment :

- **Écologiques** : alternative zéro phyto, bilan carbone réduit, favorise la biodiversité.
- **Pratiques** : ne génère ni déchets verts, ni nuisances sonores, et permet l'entretien d'espaces difficiles d'accès.
- **Économiques** : limite les charges (personnel, machines) liées à l'entretien des espaces verts.
- **Socialement utile et éducatif** : la présence des animaux rassemble et crée du lien.

A travers ce projet, l'objectif est de **participer à l'entretien des espaces verts** de la commune, en remplaçant une partie des interventions mécaniques (les tondeuses et débroussailluses) par un service biologique (les moutons).

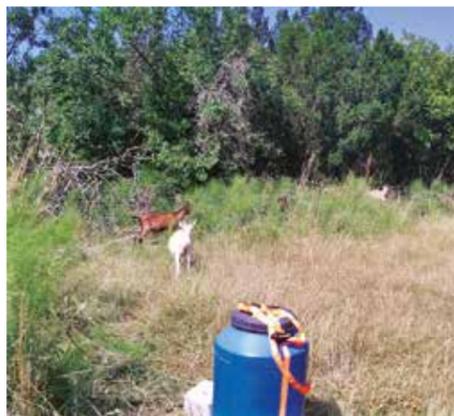
Au-delà de cet aspect utilitaire, il s'agit également de reconsidérer la place que l'on laisse à la nature dans notre environnement quotidien.

Les animaux entretiennent les sites de façon douce et progressive, créant ainsi les conditions favorables au **maintien des espèces locales et de leurs habitats**.

Cette approche participe à la **transmission de valeurs environnementales** cohérentes avec les ambitions de la commune en matière de développement durable.

Les terrains communaux retenus situés au coeur du village de Peyrins, se prêtent bien à une première expérience d'éco-pâturage et nécessitent peu d'aménagements avant de pouvoir accueillir les moutons.

A terme c'est près de **9 700 m²** qui pourraient être pâturés, sur des terrains de type prairies/pelouses sèches et sous-bois.



L'APPROCHE

Engagés pour une pratique responsable et professionnelle de l'éco-pâturage, nous travaillons avec conviction pour y apporter une dimension toujours plus durable.

► La biodiversité en ligne de mire

Réintégrer des animaux au sein d'un écosystème doit se faire dans une recherche d'équilibre, de façon à ce que cet écosystème puisse répondre aux besoins des moutons, sans que ces derniers ne viennent perturber les processus biologiques en place. Tout l'intérêt de l'éco-pâturage se trouve dans une gestion douce des espaces verts et du milieu naturel qui permet au vivant de s'adapter en temps réel.

Les moutons ne rasant pas toute la végétation d'un seul coup, laissant ainsi des zones de repli pour la faune qui occupe aussi l'espace, au milieu des herbes hautes. C'est tout un cortège d'insectes, de reptiles et de petits mammifères qui profitent des fleurs (pollen et nectar), des fruits (graines et céréales) et des tiges hautes (abris et perchoirs). N'oublions pas que c'est cette petite faune qui participe à la pollinisation des végétaux et qui sert de nourriture aux oiseaux.

C'est pourquoi nous souhaitons laisser les animaux sur site le plus longtemps possible pour le lien qui peut être créé et pour limiter les émissions de CO₂.

C'est aussi un élément de communication verdissant pour la collectivité, installer des moutons sur site est une occasion unique **d'éveiller les consciences** en matière de développement durable.

A travers ce programme, l'idée est d'impliquer tout un chacun dans une action participative.

Après un temps de présentation dédié aux habitant.es du quartier concerné.es pour en apprendre davantage sur les animaux et le suivi assuré par Agri'Parc, les volontaires pourront garder un oeil sur le troupeau : niveau des abreuvoirs, ressources herbagères disponibles, état du matériel ou encore santé des animaux.

Les enfants pourront s'intégrer à cette démarche écologique : voir et comprendre l'intérêt de cette pratique, aborder la notion de biodiversité et évoquer le cycle de la vie animal et, d'ailleurs il y a eu des naissances en 2022.

Un rendez-vous trimestriel permettra de suivre et faire évoluer ce projet.

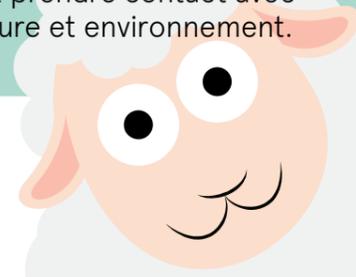
La 1ère réunion s'est tenue le 23 septembre puis chaque trimestre : décembre, mars et juin.

Une évaluation annuelle permettra d'estimer l'intérêt global des actions menées autour du thème de l'éco-pâturage sur la commune.

Vous êtes plusieurs à avoir témoigné sur l'intérêt du projet, ce qui nous renforce dans notre engagement.

Pour la municipalité, la surface communale couverte pourra être augmentée, assortie d'autres actions favorisant la biodiversité. En ce qui concerne le domaine privé, et le souhait exprimé par plusieurs d'entre vous, pour la mise en place chez eux de ce type de dispositif, vous pouvez prendre contact avec la commission agriculture et environnement.

mairie@peyrins.fr



Participation Citoyenne



PROJETS ISSUS DU BUDGET PARTICIPATIF, OÙ EN EST-ON ?

La commune de Peyrins soutient les projets participatifs. Ce procédé, lancé en 2021, dépend d'un **budget participatif** (issu de la cession investissement), **voté** par le conseil municipal.

Ce budget permet aux citoyens de proposer des projets pour améliorer la vie sur la commune.

Pour rappel, vous avez voté pour 3 projets proposés en 2021. Ils sont en cours de réalisation :

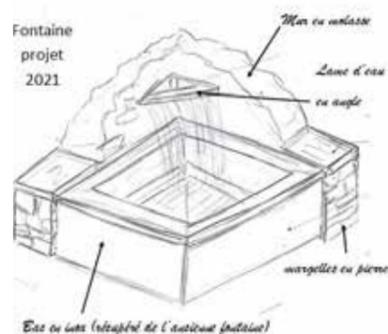
Créer de l'ombrage sur le parking face au gymnase :

PROJET 1 Ce projet a été réalisé durant les vacances de Toussaint. Neuf arbres d'un diamètre déjà conséquent (18/20) ont pu être plantés. Des drains ont été installés afin d'aider les arbres à bien s'implanter durant les premières années car ce procédé facilite l'arrosage des racines en ciblant où part l'eau. Des bordures béton et tuteurs des arbres ont également été installés. Certaines places de parking seront certainement un peu décalées et redessinées pour permettre cette implantation d'arbres. Les deux essences choisies sont normalement résistantes aux périodes de sécheresse (voir ci-dessous)



Créer une fontaine sur la place du Champ de Mars

PROJET 2 Ce projet est en cours et sera réalisé au début de l'hiver. Deux entreprises ont été contactées. A l'heure où nous écrivons cet article, il reste quelques dispositions à prendre pour pouvoir faire débiter le chantier. Les réseaux étant déjà implantés, il a été fait le choix, avec la personne porteuse de ce projet, de laisser la fontaine au même endroit que l'ancienne, afin d'éviter un surcoût.



Analyse de l'air :

PROJET 3 Un collectif a été monté par le porteur de projet, afin de trouver des Peyrinois résidants dans des quartiers différents de Peyrins. Les tests ont consisté au passage d'une lingette prévue à cet effet sur une surface vitrée de 0.25m², durant la période de printemps, d'été ou de début d'automne.

Quelques chiffres et commentaires donnés par le porteur de projet :

► A ce jour, 37 foyers Peyrinois ont effectué le test. 35 résultats sont disponibles.

► Il est à noter la présence de pesticides dans tous les secteurs géographiques de la commune, y compris en centre-ville (mairie par exemple), excepté dans la zone CNN (centre Nord) qui n'a pas pu être testée par manque de participant dans ce secteur et la zone CEE (centre Est) avec 1 seul test. Les résultats peuvent être différents pour un même secteur suivant la date de prélèvement.

► La distance entre « zones potentielles de traitement » et lieux de prélèvement varie entre 8m et 1000m. A noter que sur les 2 lieux de prélèvement distants de 1000m des zones potentielles, 4 pesticides ont été détectés.

► Un total de **13 catégories de pesticides** parmi les 30 recherchés a été relevé dans cette étude, dont **4 susceptibles d'être perturbateurs endocriniens** (détectés dans 7 résultats), comprenant **7 herbicides** (détectés dans 24 résultats) et **6 fongicides** (détectés dans 29 résultats). Bien que très utilisé, le glyphosate n'a pas été recherché car il nécessite un protocole d'analyse spécifique différent des autres produits. D'autres pesticides non recherchés lors de ces tests peuvent aussi être présents.

► **13 analyses ne présentent pas de pesticides.**

► Sur les tests effectués, on peut remarquer que l'on peut trouver entre 0 et 5 pesticides (au plus 5 pesticides mais parfois aussi zéro...)

ET POUR LES PROJETS 2022 ?

La commune continue de soutenir les projets participatifs, avec un budget de 30 000€ voté. La nouveauté est qu'il n'y a pas de plafond autre que la somme de 30 000€, chaque projet pouvait aller entre 0 et 30 000€.

8 IDÉES ONT ÉTÉ ENVOYÉES PAR DES HABITANTS

IDÉE 1 : Achat de petites poubelles de tri mobiles pour les événements,

IDÉE 2 : Embellissement de la place du Champ de Mars, (massifs et enherbage de la partie gravillonnée),

IDÉE 3 : Former le plus de Peyrinois au PSC (Plan de Sauvegarde Communal),

IDÉE 4 : Faire installer des composteurs-boîtes à mégots dans les quartiers où il n'y en a pas,

IDÉE 5 : Fournir une salle d'accueil pour les adolescents,

IDÉE 6 : Créer une harmonie,

IDÉE 7 : Créer un cheminement piétonnier qui irait du village jusqu'à Bellevue,

IDÉE 8 : Installer un nouveau jeu près du city parc

Seuls les projets en gras pourront rester en lice, car les autres ne rentrent pas dans les critères. Pour rappel, les projets doivent relever du budget investissement, soit les projets 1, 4, et 8.



Explications :

L'idée 2, qui entrerait dans les critères au départ, est écartée momentanément car la politique de l'Agglo est de mettre en place des systèmes de récupération des eaux pluviales. Cette décision aurait pour conséquences des travaux sur la place du Champ de Mars (à cette heure, nous ne savons pas encore sous quelle forme : noue, jardin de pluie etc). Ce projet sort donc pour l'instant de la liste des projets possible car il n'entre pas dans les critères (cf article 6 du règlement : « Un projet doit être compatible avec les différentes politiques menées sur le territoire »)

Les idées 3, 4 et 6 : Ces idées nécessitent un budget « fonctionnement » et non pas « investissement » (cf article 6 : Il ne doit pas générer de coût de fonctionnement et de gestion en dehors de l'entretien courant)

Le projet 7 correspond déjà à un travail de l'équipe d'élus pour essayer de créer des cheminements doux.

Vie Associative



BEACH HAND Tour

Deuxième place au Teil pour l'équipe 1
Victoire au tournoi de St Donat 3^{ème} place de l'équipe 2
Victoire de l'équipe 2 deuxième place à Beaurepaire.
Victoire de l'équipe 1 au tournoi régional et une 5^{ème} place de l'équipe 2
Les deux équipes qualifiées dans 8 meilleures équipes de la région AURA
Qualification de l'équipe 1 pour représenter la région AURA à Dunkerque au championnat de France
Classé 7/12 après une défaite en quart de finale face à la sélection Corse (finaliste)

PARCOURS

PEYRINS VOLLEY BALL

M9	M11	M15 filles
encadré par Mme PERROTO Sophie, Mlle LAKEHAL Léa et Mme GUEDIKIAN Elise	encadré par M. Guerin Loïc, Mme DEBIONNE Karoline et Mlle THIRIET Annabelle	encadré par M. GUERIN Loïc et Mlle GUERIN Lucie
Equipe 1 fille finit 4 ^{ème} du championnat et 4 ^{ème} aux finales jeunes Drôme Ardèche	Equipe 1 garçon finit 2 ^{ème} du championnat départemental et 6 ^{ème} aux Finales Régionales	Championnat Drôme Ardèche en 6x6 l'équipe termine 4 ^{ème} au classement de la saison mais finalement terminent 3 ^{ème} aux Finales jeunes Championnat Elite Régional
Equipe 2 fille finit 5 ^{ème} du championnat départemental	Equipe 2 garçon finit 4 ^{ème} D/A	9 équipes de la Région ont participé à ce tournoi, nos Peyrinoises terminent 9 ^{ème} Coupe de France l'équipe est éliminée au 3 ^{ème} tour.
Equipe 1 garçon finit 5 ^{ème} du championnat départemental	Equipe 3 garçon finit 8 ^{ème} 1 équipe garçon a été présentée au plateau régional d'accèsion aux Finales de la Coupe de France, l'équipe termine 6 ^{ème} sur 8 et ne se qualifie malheureusement pas pour les finales de Coupe de France	

BILAN SPORTIF 21/22

Pré National Féminine : encadré par M. SAWREI Laurent et M. GUERIN Loïc
Termine 3^{ème} de la 1^{ère} phase et 2^{ème} de la 2^{ème} phase dans la poule Play Down et se maintient pour la saison prochaine.

Loisirs
encadré par M. LAPIERRE Rémi
Termine 3^{ème} du championnat Poule 1 UFOLEP et 3^{ème} de la Coupe Drôme/Ardèche.

Stages
Plusieurs de nos jeunes ont participé aux stages organisés par le Comité Drôme Ardèche pendant les vacances scolaires.

En M11 : JACOB Manoé, DEBIONNE Chloé, CAILLET Corentin, JULLIEN Noah et LEVET Mathys
En M13-M15 : RENOUL Maëlys, SEUX Emy, JULLIEN Anna, L ACAZE Sarah et DEBIONNE Lisa

Ils en reviennent à chaque fois ravis, nous leur proposerons d'y retourner cette saison.
Pour informations le Club prend en charge une partie des frais de participation à ces stages qui nous sont facturés par le Comité Drôme Ardèche.

Et cette saison **Mlle DEBIONNE Chloé a été sélectionnée en équipe Drôme Ardèche M12** à la suite du stage de printemps pour participer au Tournoi Inter Comité qui permet d'aller aux Volleyades M12 si l'on termine dans les 2 premiers. L'équipe termine 7^{ème} et Chloé revient ravie cette 1^{ère} expérience en équipe Drôme Ardèche.
et nous avons aussi **Mlle JULLIEN Anna qui a été sélectionnée en équipe M18 Drôme Ardèche** et a participé à un tournoi amical inter comité en février dernier, l'équipe termine à la 4^{ème} place sur 9 équipes présentes.

A noter que le club s'est vu décerné par la FF Volley le label club formateur 2022 Bronze . Cela montre la bonne santé en terme de formation de jeunes faite par le club et à ce titre le club remercie chaleureusement tous les entraîneurs qui s'investissent et donnent de leur temps et de leur énergie. Le club va recevoir une dotation de 6 ballons, un diplôme et un drapeau.

PROJET SPORTIF SAISON 2022 2023
Pour les équipes jeunes elles évolueront en championnat départemental et en Coupe de France : en M11 1 équipe garçon et 1 équipe en M18 fille.
Pour l'équipe senior féminine : l'objectif sera de se maintenir en Pré National avec un collectif en changement avec l'intégration de jeunes à l'entraînement et en championnat.
Encourager les jeunes à participer aux stages organisés par le Comité Drôme Ardèche pendant les vacances scolaires.

La formation de jeunes à l'arbitrage.
Pour les manifestations, pour le moment nous n'avons pas trouvé de dates qui nous conviennent entre fin janvier et février au vu des dates de championnat et des vacances scolaires qui seront tôt.

Pour le Beach on avait pensé le mettre vendredi 30 juin et samedi 1er juillet, mais le centre de loisir pensait aussi réorganiser leur fête de l'été le vendredi 30 juin.
Alors il va falloir qu'on se rencontre pour trouver une éventuelle solution pour ne pas proposer 2 événements le même jour.



PRÉSENTATION

US PEYRINS

L'US Peyrins est présidée par Kévin VALOUR depuis 2018, c'est une association très active qui comptait plus de 180 licenciés sur la saison précédente, le conseil d'administration est composé de 15 personnes.

Durant l'année 2020-2021 l'USP a fait le choix d'accueillir Nicolas GRAND, un jeune en formation qui avait pour objectif d'obtenir un diplôme nommé BPJEPS (Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sport), ce diplôme certifie la possession des compétences requises au métier d'animateur. Nicolas a contribué à structurer l'école de foot, à organiser diverses manifestations au sein du club (avec notamment les Stages des vacances scolaires) et a beaucoup prospecté afin de trouver de nouveaux sponsors... Heureuse nouvelle lors de l'assemblée générale de juin dernier Nicolas a validé son BPJEPS, le conseil d'administration l'a félicité pour l'obtention de son diplôme et son engagement dans l'association.

Le traditionnel tournoi du 1er mai réservé à l'école de foot a rassemblé 48 équipes de Drôme et d'Ardèche avec plus de 800 jeunes.

Les catégories U9 à U13 ont pu participer au tournoi de la Grande Motte (Hérault) lors du Weekend de la pentecôte.

Concernant l'année 2022-2023 de nouvelles personnes sont venues étoffer le bureau de l'association.

Cette année, l'effectif de l'école de foot est d'environ 60 enfants, sur les pré-ados, autour des 40 personnes et tout autant du côté des seniors vétérans.

Les effectifs permettent d'inscrire à minima 1 équipe dans chaque catégorie du district Drôme-Ardèche, ces catégories allant des U7 aux jeunes vétérans.

L'US Peyrins est une association très active dans la vie du village, vous pouvez les retrouver lors des matinées de ventes de Diots, de Paella, de Choucroute... Le loto annuel, les tournois en herbe et en futsal, la soirée dansante... (Voir agenda du bulletin)

Elle est également présente lors des manifestations organisées en faveur du téléthon et du forum des associations.



L'US Peyrins recherche de nouveaux sponsors, des bénévoles, des arbitres et des éducateurs. L'esprit du Club est familial, parents et jeunes adhérents à ce que le conseil d'administration propose. On vous laisse le soin de découvrir cette association de village.

Si vous êtes intéressés vous pouvez prendre contact via les réseaux sociaux Facebook ou Instagram, via le site internet de la mairie par le biais du mail officiel : 518770@laurafoot.org



PRÉSENTATION

LES FOYERS DE VIE DES HIRONDELLES

de Peyrins et Mours, gérés par AESIO Santé Sud Rhône Alpes accueillent 182 Résidents. Ils sont épaulés par l'APAHIP (Association des Parents et Amis d'Adultes Handicapés Intellectuels et Physiques). Cette association a été créée en 1969 sous le statut de la loi 1901 ; en 1971, elle a installé au château de Peyrins, le premier foyer de vie de la Drôme, pour adultes handicapés. En 2001, une nouvelle unité a vu le jour, dédiée aux personnes handicapées vieillissantes, c'était encore une première pour la Drôme. Enfin en 2012, elle a participé à la création du premier accueil temporaire tout handicap de la Drôme.

Cette association, fondée par des parents de déficients intellectuels, poursuit son rôle de soutien, de renfort et d'accompagnement des résidents dans leurs activités en accord avec l'administration dans le cadre du projet d'établissement. L'Apahip récolte des fonds à travers diverses manifestations telles qu'une vente solidaire (dons récoltés, triés, vendus par les bénévoles), un loto à Mours qui aura lieu en février, la participation aux marchés de Noël locaux...

Les bénéfices de ces actions permettent le financement d'activités, tous les mardis après-midi agrémentées d'un goûter, servi par les bénévoles, d'une fête pour les anniversaires, au restaurant avec un cadeau pour chacun et chacune mis à l'honneur ce jour-là ; joie et émotions garanties, partage d'un moment convivial.

Les activités financées sont variées cela va de lectures de contes, écoute de musique et danse, à l'intervention d'artistes qui viennent partager leurs passions à travers la peinture, la sculpture...

Grâce au dévouement des bénévoles, l'APAHIP a pu entièrement financer un bassin de balnéothérapie pour un bien-être très apprécié par les résidents. A ce jour, l'APAHIP rencontre un sérieux manque de bénévoles, les parents des résidents sont pour certains vieillissants, disparus ou pour d'autres, leur activité ne leur permet de s'investir en journée ; afin de lutter contre l'isolement, l'association recherche de nouvelles personnes partageant une même philosophie, une envie de partage, de convivialité de dévouement ce qui permettrait d'étoffer le groupe. Le handicap peut effrayer mais le fait de côtoyer des personnes différentes permet un enrichissement, un épanouissement de soi-même à travers un échange de regards attendrissants, à tenir leurs mains pour partager une danse, à leur accorder de l'attention... Il est possible d'accompagner les plus jeunes aux activités sportives ou lors de la quinzaine du handicap, en partenariat avec la Médiathèque de Romans, par exemple, les résidents sont parfois privés de leur participation par manque d'accompagnateurs en nombre suffisant.

L'ensemble des associations peyrinoises peut également informer cette structure des diverses manifestations organisées afin d'offrir un petit moment de bonheur aux résidents.



Si vous souhaitez intégrer le groupe de bénévoles, apporter un soutien moral, n'hésitez pas à contacter la présidente de l'Apahip,

Brigitte CORDIER 06 20 89 81 15 ou
brigitte.cordier26@orange.fr lapahip@orange.fr



Insolite

Une petite collection d'agrumes sur le sol de Peyrins

On peut découvrir, chez Danielle et François Lapierre, au quartier de Bonnisol à Peyrins, une petite collection d'agrumes. Implantés dans des pots de différentes grandeurs, pas moins de 30 sujets répartis en une vingtaine de variétés ornent la terrasse du domicile.

Tout a commencé par un premier achat en revenant d'un week end dans le Vaucluse, où un mandarinier, préféré à un citronnier, nous donna l'envie de persévérer dans l'acquisition de ces plantes du soleil. Le citronnier, deuxième plante de la future collection, sera acheté il y a une quarantaine d'années.

Actuellement environ vingt espèces se côtoient, soit achetées soit cultivées à partir d'une bouture, résultat d'un travail de patience. Il existe plusieurs variétés : le 4 saisons, le Eureka, le citronnier de Meyer (variété hybride avec un oranger), le citronnier de Poretta (hybride citronnier / cédrat Corse), le citronnier panaché au feuillage et aux fruits décoratifs, le citron vert et la lime de Tahiti. D'autres agrumes se présentent en un seul exemplaire : le Lipo hybride (citron/pomelos), obtenu à partir d'une bouture, ainsi que le Combava agrume de l'île de la Réunion. Une main de bouddha, obtenue de la même manière nous présente ses fruits décoratifs. Un oranger, un cédrat, un kumquat, un clémentinier et un yuzu, dernière acquisition, complètent la collection.

Cette collection n'est pas la seule présente chemin de la Rivière. Début mai, un ensemble de 100 variétés d'Iris nous offre des fleurs dans des couleurs extraordinaires. Ce sont les fleurs de mon épouse qui

a, dans l'exercice de son métier, pu échanger avec d'autres particuliers des plants différents.

Certains arbustes à fleurs demandent une taille sévère, soit à l'automne soit au printemps. « Pourquoi ne pas essayer de bouturer ces bois de taille au lieu de les mettre en déchetterie ? » C'est ce que je me suis dit en taillant mon premier lilas des Indes il y a quarante ans. Avec les bois de taille échangés, une dizaine de variétés de lägerstroemia (nom botanique du lilas des Indes), dans des couleurs qui vont du blanc au violet, en passant par les nuances de roses et de rouges, ornent le bord du chemin.

Au printemps des massifs de tulipes et de jacinthes présentent leurs fleurs multicolores !

Tout ceci n'est pas sans travail. Mais, quand il y a passion, le travail devient loisirs. Si Monsieur plante, bouture, sème, il ne faut pas occulter les heures où Madame passe son temps à entretenir, arracher les mauvaises herbes. Il faut aussi des IDEES !...



D'où vient cette passion pour le monde végétal ?

Mon père, agriculteur quartier de Bonnisol, prétendait que dans les années 50, seules 2 ou 3 fermes s'intéressaient au décor floral à Peyrins, la ferme Lapierre en faisait partie. Alors que la numérotation des voies n'existait pas, elle était connue pour ses dahlias bordant la route et servait de repère.

Impliqué, dès mon adolescence, j'ai pris, avec mon père, le goût pour un fleurissement de notre cadre de vie. L'envie de réussir à bouturer, à multiplier les bulbes a fait le reste.

Entretien avec François Lapierre



Patrimoine

LES GRANDES DATES DE L'HISTOIRE DE L'EAU À PEYRINS

par **Andrée Chesneau Vignard, Antoinette Vossier, Béatrice Brunel**

2021

Lors du projet participatif, il a été voté la création d'une nouvelle fontaine sur la place du champ de Mars, celle-ci sera ornementale.

Mais savez-vous que...

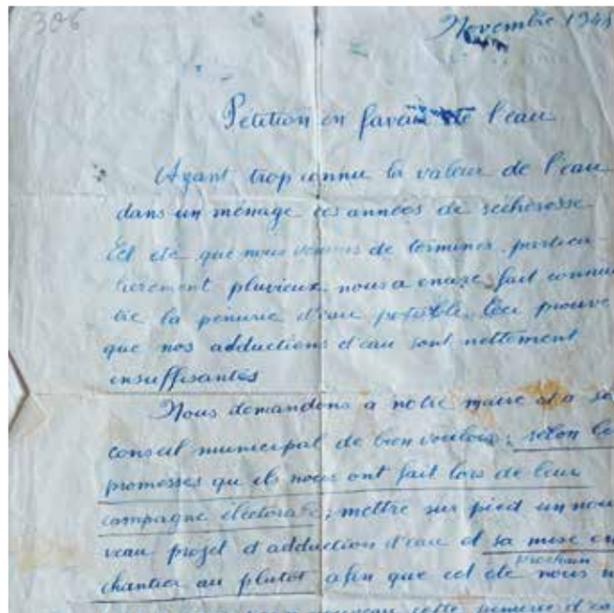
Dès le X^e siècle, des conflits perpétuels ont lieu entre les chanoines de Romans qui ont canalisé les eaux de Peyrins vers leurs moulins et les habitants de Peyrins, obligeant de faire un règlement sur le prélèvement des eaux pour l'arrosage.

Trop sec, trop pluvieux...

La Savasse et le Chalon, appelés torrents dans les vieilles archives, ont leurs crues abondantes, qui emportent régulièrement les passerelles envahissant de sable les terres agricoles, désolant la population.

En 1945, l'eau de Gèle est montée jusqu'à envahir l'école. En 1948, des habitants signent une pétition en faveur de l'eau pour avoir de l'eau potable, même lorsque l'été est pluvieux, et ils rappellent les promesses du maire lors des élections municipales!

(Pétition 1948, archives municipales)



Les ponts

Début 1840, on parle du pont de Chalaire et du pont de la nouvelle route de Peyrins à Romans (D538 sortie de Peyrins vers Mours). Le pont actuel de la route de Génissieux date du début du XX^{ème}. Les ponceaux route de Saint Donat et au dessus de la Gèle datent de 1847.

L'eau potable

Au IX^{ème} siècle, un règlement stipule qu'elle doit provenir de sources captées soigneusement et couvertes ou de puits fermés. Les citernes destinées à recueillir les eaux de pluie seront étanches et voûtées. Le plomb est exclu des réservoirs destinés à l'eau potable.

Toutes les vidanges des mares, cuiviers, feuilles sèches, marc de raisin sont interdites dans les cours d'eau. Les cabinets d'aisance seront loin des sources et des puits. Les animaux morts sont interdits dans les rivières, il faut les enterrer loin des habitations.

D'où proviennent les eaux qui alimentent le village ?

En 1904, la municipalité acquiert de M Bouzon, ancien maire, des droits de fouilles, captation, volume d'eau et tous travaux de conduites et canalisations actuellement existants que M Bouzon s'est engagé à céder à la commune pour un montant de 16948f. Des galeries sont creusées sur les terres de plusieurs propriétaires, qui acceptent ces droits de fouille.

Deux fontaines distribueront l'eau de ces sources, une place du nord, l'autre place du champ de Mars. Monsieur Feugier s'engage à les construire en béton ciment.

Ce n'est que vers 1925 que des travaux d'adduction d'eau sont réalisés avant que ne se crée le syndicat des eaux de l'Herbasse en 1965 permettant à tous les foyers d'avoir de l'eau potable toute l'année, les travaux durant jusqu'en 1971.

Des sources de Peyrins alimentent la ville de Romans et Granges les Beaumont.

En 1892, le maire de Peyrins veut empêcher les fouilles que la ville de Romans a fait commencer à Peyrins, pour trouver de l'eau «car cela cause de grands préjudices aux terrains». Le maire de Romans rétorque que cela ne concerne pas la commune de Peyrins puisque les travaux sont faits avec le consentement du propriétaire, M de Sallmard, libre de faire ce qu'il lui plaît. Ces eaux serviront à augmenter le volume des fontaines romaines qui ne suffisent plus à alimenter la population.

Sources : <http://www.romanshistorique.fr/>

Au XX^e siècle, les eaux de la source Juven, située au pont de la Savasse route de Génissieux, alimentaient quelques fermes de la commune, Mours et Granges les Beaumont. Cette source était gérée par une association dont le président était monsieur Ithier habitant Chalaire.

La plupart de ces eaux passaient dans des galeries voûtées. En 1911, la ville de Romans fait construire un grand réservoir quartier des Escoffers, qui existe toujours.



Le réservoir des eaux, en construction à Peyrins. Photo 1911



fontaine place du nord



fontaine place du champ de Mars



Entrée d'une galerie

A. Barneron

Informations

Diverses

ETAT CIVIL

Naissances



ASTIER-HAOUES Maël, Gilbert, Maurice
BELFEKROUN Afsa
BELLIER Jeanne, Marion, Marie
BLAIN Adam
CARBONNEL Maddy
DELATTRE Lyanna, Brigitte, Annie (26)
DI SALVO Loucia, Laureen
DURAND Milann, Cyril, Frédéric
JABRI Emna
LIOTARD Milo, Ezio
MEZNI Lyès
PEGORARO Gabriel, Patrick, Nicolas
PEGORARO Raphaël, Bruno, Geoffrey
REGNIER PARET Margaux, Josette
ROMANAT Hugo, Arnaud, Marius
RUCHON Layana, Marguerite, Simone
RUNZA CALATAYUD Meyve, Maria, Denise
SIGNOVERT Aria, Jade

Mariages



ALVES Manuel et MARTINEAU Coralie
AUGUSTE Christophe et THIVOLLE Christine
BARRIER Eddy et CARLE Emmanuelle
BOUVIER Raphaël et FRANÇOIS Guy-Louis
BUTEL Sébastien et BRUNEL Bérengère
CHAFER Ulric et BOISSE Julie
CHARLET Jean-Eric et TABARIN Lucite
DOCHE Didier et ROLLET Laurence
KAAN Amaury et UZEL Charlotte
LÉOGIER Jordan et BELLERRE Sabrina
MOURIER Christophe et BETTON Nathalie
MOUNIER Olivier et FAYE Marie
TARDY Alexandre et LAVERNE Melissa



Décès

AGOPIAN Jacques,
ANDRÉ Colette,
BONDY André,
BOURGEY Henri,
EGLÈNE Colette, veuve CALVERAS
FARRE Paulette,
FLORIO Jean-Pierre, André François
MARIAC Alban, Max, Lilian
MICOUD Renée, Angèle
MOËLLO Yves, Louis
MOISY Didier, Claude Manuel
PASCAL, Jean
PHILIPON Marie-Christine, Louise
Elisa, veuve TORQUEBIAU
RIVET Agnès, Eliette, épouse BUATHIER
SOTON Jean, Gustave Henri
WAECHTER Madeleine, veuve VEYRIER

Expression libre

Le contenu de ces textes n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.

Liste Peyrins, avec vous

Après avoir été bannies par temps de COVID, la convivialité et l'envie de se retrouver se sont progressivement réinstallées sur la commune. Ainsi, malgré un été caniculaire et un hiver qui - quelle que soit la météo - s'annonce difficile du fait des restrictions prévues, notre rentrée peyrinoise s'est, placée sous le signe des retrouvailles !!

La présence de nombreux peyrinois au forum des associations en témoigne. Et la dynamique de ce forum a permis, au-delà des inscriptions individuelles, de favoriser des temps d'échanges collectifs. Les nouveaux habitants de Peyrins ont pu découvrir la richesse du tissu associatif local et la volonté des élus de développer des projets proposés par des citoyens.

Participation et convivialité, c'est autour de cela que notre projet participatif se met progressivement en place avec des citoyens qui se sont retrouvés sur une envie commune de partager des activités, de découvrir les nouveaux parcours pédestres dans la commune

Participation et convivialité, c'est aussi l'objectif de l'assemblée citoyenne des jeunes qui se concrétise par l'engagement actif des enfants, futurs citoyens soucieux de construire leur monde de demain sur une planète respirable, tout en étant vigilant au devoir de mémoire.

Gageons que l'esprit positif de cette rentrée continue de s'insuffler dans les mois à venir autour des futurs événements peyrinois ; de l'ouverture de la Maison communale Anne Sylvestre qui accueillera le centre de loisirs et l'école de musique, enfin ! ; de notre projet de bibliothèque municipale.

Et avec vous, progressivement notre projet basé sur la participation, la convivialité et le développement du lien social continuera de se mettre en place concrètement.

En somme une éclaircie appréciable qui permettra de tenir face à la rigueur budgétaire imposée !

Vos élu.es, liste majoritaire

Liste Aimer Peyrins

Faute de nouveau projet structurant, et tout en ayant bien conscience des contraintes budgétaires de plus en plus fortes, nous regrettons l'absence de vision à moyen ou long terme de l'avenir de notre village. La gestion des affaires courantes ne suffit pas à construire un projet !

Les enjeux majeurs qui nous attendent (dérèglement climatique, gestion de l'eau, disponibilité énergétique, ...) nécessitent des réponses qui vont bien au-delà des timides tentatives de participations citoyennes (dont les effets ne sont pas encore pleinement visibles, pour rester positifs). A titre d'exemple, Peyrins reste la commune la plus sensible du Nord Drôme aux feux de forêt, à travers l'obligation de débroussaillage ; preuve en est quelques départs de feux cet été, heureusement vite maîtrisés.

Au-delà de la participation, l'équipe municipale doit rechercher l'adhésion et l'engagement de tous, en portant des actions qui à la fois orientent et transforment notre village. Nous souhaitons que notre village se réveille au lieu de s'assoupir !

Les élus « Aimer Peyrins » : Didier Ronze, Isabelle Mourvillier, Guiseppe Garetti, Cécile Miserolle, Jean-Michel Bouchon

Repas des aînés

Novembre 2022

Nous avons eu beaucoup de plaisir à organiser la journée du 9 novembre. Nous étions 166 au repas des aînés, nous avons eu un bel accueil par le restaurant le Tahiti. Nous avons passé une belle journée.

À plusieurs reprises nous nous étions lancées dans la préparation de cette manifestation mais la crise sanitaire en avait décidé autrement et les repas s'étaient transformés en panier ou en repas à emporter. Notre grande joie est d'avoir pu créer ce moment de convivialité.

C'est un évènement que nous aurons plaisir à reconduire.

Pour être invité par le Centre Communal d'action sociale au repas des aînés, vous devez remplir deux conditions : Avoir 70 ans ou plus et résider à Peyrins.

Notre registre est issu des inscrits sur la liste électorale. Cependant chaque année nous avons des personnes qui ne reçoivent pas l'invitation. Nous le regrettons et nous présentons toutes nos excuses aux personnes concernées. Nous tenons à vous préciser que, tout au long de l'année, vous pouvez venir vous inscrire en mairie sur la liste des invités du repas des aînés auprès de Valentine Molla, munis de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Nous comptons sur vous pour améliorer notre liste d'invités et corriger ces erreurs.

Si vous avez des remarques ou des suggestions n'hésitez pas à nous le faire savoir, un carnet est mis à votre disposition en mairie auprès de Valentine Molla. Vos idées seront transmises à la commission festivité missionnée pour organiser le repas des aînés.

Les aînés de plus de 75 ans n'ayant pas pu participer au repas, sur inscription, peuvent recevoir un panier garni distribué en fin d'année, un peu avant Noël.

Nous tenions à remercier toutes les personnes qui sont acteurs dans l'organisation de cet évènement :

La commission festivité Mesdames Christiane Gagne, Arlette Ferlay, Françoise Eynard.

Les agents municipaux Valentine Molla, Marie Bisuel, Florent Taravello
Les enfants du centre de loisir de Peyrins.

Franck Vossier qui a eu la gentillesse, d'utiliser le véhicule mis à disposition par l'ADAPEI, pour transporter les personnes non véhiculées

Un grand merci à tous

Marielle Chaintreuil
Emmanuella Liabeuf.



Agenda des événements

Décembre 2022 / Avril 2023

DECEMBRE

Sam. 3 décembre	De 13h à 15h30 : Chasse aux Pères Noël 17 h : Téléthon / Marché de Noël 20 h repas «Mâchon Romanais»	Commission Sports et Loisirs / Place de la Mairie CLS / Gymnase
Dim. 4 décembre	Matinée Choucroute 14 h Grand loto des écoles de Peyrins	US Peyrins / Place de la mairie SOL / Gymnase
Sam. 17 décembre	14h (version courte à partir de 4 ans) et 17h Spectacle jeune public La raison des plus grands	/ Compagnie de l'Orangerie / Château de Peyrins

JANVIER 2023

Sam. 7 janvier	11h - Voeux du Maire	Salle des fêtes
Dim. 8 janvier	Loto du foot	US Peyrins / Gymnase
Sam.21 & Dim.22	Tournois Futsal	US Peyrins / Gymnase
Sam.28 & Dim.29	Tournois Futsal	US Peyrins / Gymnase

FEVRIER 2023

Dim. 12 février	Matinée Diots	US Peyrins / Place de la mairie
Dim. 26 février	Loto des Sans souci	Sans souci / Salle des fêtes

MARS 2023

Sam. 4 mars	11h - Accueil des nouveaux peyrinois	Salle du Conseil Mairie
17 mars	De 16 à 19h ; Don du Sang	Association des donneurs de sang / Salle des fêtes

AVRIL 2023

Dim. 9 avril	Matinée Paëlla	Association des donneurs de sang / Salle des fêtes
---------------------	----------------	--

MAI 2023

	Tournoi du 1er mai	US Peyrins / Stade Abbé Liotard
--	--------------------	---------------------------------



Bibliothèque municipale Peyrins

Éléments de contexte : Le Conseil Municipal a voté la reprise en régie municipale de la bibliothèque pour pérenniser l'existence de cet équipement social et culturel en plein coeur du village.

La mise en place
des collections se fait
progressivement.



LES ÉVOLUTIONS ATTENDUES

- Favoriser l'accès de tous à la lecture publique ;
- Accueillir un nouveau public à travers la création d'un espace multimédia, et lutter contre la fracture numérique
- Proposer des services aux enfants, à l'école – ce qui était déjà en place – mais aussi au centre de loisirs et aux associations au moment de leurs animations.
- Evoluer vers un pôle culturel permettant l'accueil d'expositions temporaires et valorisant les artistes locaux, mais aussi des spectacles.
- Développer la mise en place d'activités et d'ateliers culturels spécifiques de type ateliers d'écriture notamment en direction des plus jeunes mais aussi en direction des adultes.
- Développer des échanges intergénérationnels.

La bibliothécaire, assistante du patrimoine très expérimentée et qualifiée, agent municipal, embauchée à mi-temps continuera à gérer l'établissement, sous l'autorité directe du Maire et du Secrétaire Général. Elle sera assistée par :

- 2 services civiques devraient être accueillis, au plus tôt, et encadrés par Unis-Cité, Ils auront pour tâche de développer les services « hors les murs » et introduire le multimédia.
- Des bénévoles épauleront l'équipe sur différentes tâches, en fonction de leurs aptitudes.

Au niveau matériel, l'acquisition de nouveau logiciel va permettre l'accès du catalogue à distance et la possibilité pour les usagers de réserver leurs documents en ligne.

La réouverture de la bibliothèque, dans les mêmes conditions, sera effective en début d'année.

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉ.E
POUR VENIR AIDER
À L'ACCUEIL DES PUBLICS,
À LA PRÉPARATION DES DOCUMENTS,**

Faites-vous connaître
auprès de la bibliothèque ou à la mairie.

